

**Étaient présents :** les conseillers en exercice à l'exception de René KEREBEL qui a donné pouvoir à Martine LAVANANT, Yvonne LE BRIS qui a donné pouvoir à Geneviève LE MOIGN (jusqu'à 19 H.00) et Myriam PANOÛ qui a donné pouvoir à Nicolas TOCQUER.

**Secrétaire de séance :** Ronan LANSOÛNEUR est élu Secrétaire de séance.

---

Téléphone 02.98.84.01.13

Fax 02.98.84.04.34

e-mail [mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr](mailto:mairie.lampaul-plouarzel@orange.fr)

web [www.lampaul-plouarzel.fr](http://www.lampaul-plouarzel.fr)

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

### **SDEF : Convention financière rénovation éclairage public rue de Brest**

---

Le projet de rénovation envisage le remplacement de 17 mâts d'éclairage rue de Brest entre le Presbytère et la Mairie. Le Financement serait assuré pour partie par le Syndicat Départemental d'Énergie à hauteur de 9 450.00 € et par la commune pour 29 285.77 € HT. A l'unanimité le Conseil Municipal entérine ce programme de travaux.

### **SDEF : convention financière pour financement géo-référencement des réseaux d'éclairage public**

---

Le géo référencement des réseaux d'éclairage public s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT. Cette réforme du 1<sup>er</sup> juillet 2012 prévoit l'obligation d'un repérage géo-référencé des réseaux souterrains existants.

Le SDEF participe au financement de cette mission. Il convient donc de signer convention qui répartit les modalités comme suit : financement du SDEF : 3 310.88 € - financement de la Commune : 1 103.63 €.

Accord unanime.

### **MISE en PLACE d'un CONTROLE d'ACCES à l'AIRE de CAMPING-CAR : demande de subvention au titre du contrat de territoire + aide communautaire**

---

Actuellement l'accès à l'aire de camping-car se fait moyennement un droit de stationnement à acquitter sur la période de Pâques à la Toussaint. Les sommes sont perçues par un agent, régisseur recettes. Sur le reste de l'année le stationnement est libre et gratuit.

Il est envisagé de modifier ce fonctionnement en mettant un système de contrôle d'accès. L'utilisateur paiera son droit d'accès à une borne de paiement ou par réservation en ligne. L'aire sera donc payante toute l'année.

Une procédure de consultation d'entreprise a été menée en ce sens. Il conviendra pour la Commune de faire un choix entre la gestion en régie ou confier le fonctionnement à la société privée lauréate de la consultation.

Le Contrat de Territoire peut permettre une aide financière du Département dans le cadre d'un programme « Accompagnement du développement des aires de camping-cars ». Le montant attendu est de 6 000 €. La Communauté de Communes dispose également d'un programme de soutien à la mise aux normes et à la qualification des aires de camping-cars et des campings. Le taux d'attribution est de 20 %.

Avant toute décision définitive de modalité et de choix du prestataire, à l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer des demandes de subvention au Département au titre du contrat de territoire et au Pays d'Iroise Communauté.

### **MEDIATHEQUE : avenants aux marchés de travaux**

---

Dans le cadre des travaux de la Médiathèque trois propositions d'avenants présentées au Conseil Municipal sont adoptées à l'unanimité.

1 - Plomberie - Chauffage RDC rénovation - + 1 210.61 €

2 - Gros œuvre - Reprise des murets extérieurs en pierres de taille - + 3 736.42 €

3 - Charpente bois - Modification du pied de ferme + plus-value choix lames terrasses - + 345.97 €

### **EAU du PONANT : adhésion d'un nouvel actionnaire - SMAEP de DAOULAS**

---

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve l'adhésion du SMAEP de DAOULAS au capital de la SPL Eau du Ponant.

### **SCOT du PAYS de BREST : validation du bilan de concertation**

---

Point ajourné. Demande à ce qu'un Elu du Pays de Brest vienne faire une présentation du document.

### **MOTION de SOUTIEN à ARKEA**

---

Une pétition a été lancée afin de conserver l'indépendance d'Arkéa, garante du positionnement original de banque territoriale. Cette pétition évoque aussi la menace pour l'emploi (9 000 à Arkéa dont 1 800 au siège près de Brest) que représenterait le projet « centralisateur » de la Confédération nationale du Crédit Mutuel, et demande à l'État d'appuyer la démarche d'Arkéa dans son projet d'indépendance. Or, le gouvernement a clairement fait savoir qu'il ne voulait pas modifier la loi afin de permettre la création d'une nouvelle banque mutualiste.

A l'unanimité le Conseil Municipal apporte son soutien en adoptant une motion de soutien à Arkéa, motion qui sera transmise en Préfecture, au Député, au Ministère de l'économie et aménagement à Arkéa.